

## Bulletin de vote

### Renouvellement partiel du Conseil

| Membres proposés par le Conseil  | Autres membres |
|--|----------------|
| M. BOUSSIE - Lycée Saint-Louis<br>(classes préparatoires).                                 |                |
| M. HERPIN ( <i>rééligible</i> ) - Lycée<br>Louis-le-Grand (classes prép.).                 |                |
| M. LEGENDRE (enseign. agricole).   |                |
| M. LE GOFF - Lycée Lecourbe<br>(enseignement technique).                                   |                |
| M. MAURAS ( <i>rééligible</i> ) - Lycée<br>Saint-Louis (classes préparat.).                |                |
| M <sup>me</sup> MAUREL - Lycée Maurice-Ra-<br>vel (enseignem. premier cycle).              |                |
| M. PATOUILLARD - L.E.P. d'Appli-<br>cation E.N.N.A. (Lille).                               |                |
| M <sup>lle</sup> VERLHAC ( <i>rééligible</i> ) - Lycée<br>F.-Villon (enseign. secondaire). |                |

Les votes par correspondance devront parvenir à :

M. TOUREN,

Secrétaire Général de l'Union des Physiciens,

12, rue Laurin — 92340 Bourg-la-Reine

avant le 12 juin 1982. Ils seront adressés sous double enveloppe ; l'enveloppe intérieure ne portera aucune indication ; l'enveloppe extérieure mentionnera le nom et l'adresse du votant ainsi que l'indication : « Vote pour le renouvellement du Conseil ». Il est rappelé que sur chaque bulletin de vote doivent figurer *au plus* 8 noms.